

Conditions générales d'enregistrement

Mise à jour du 7 mars 2025

1. Objet

Les présentes Conditions générales d'enregistrement (ci-après simplement "Conditions"), règlent les conditions et modalités d'enregistrement des utilisateurs intéressés à l'achat de produits philatéliques et numismatiques de l'Etat de la Cité du Vatican offerts par le bureau de la Commercialisation Philatélique et Numismatique (ci-après « CFN ») par le site officiel www.cfn.va (ci-après même seulement « Site »)

2. Enregistrement

2.1 Pour accéder aux services offerts par la CFN, l'utilisateur devra compléter la procédure d'enregistrement en ligne, en fournissant des informations actualisées, complètes et correctes, comme demandé dans le formulaire. Cette procédure inclue même une phase suivante de reconnaissance à vue, à travers photo et vidéo.

2 (bis). Enregistrement de nouveaux utilisateurs

2 (bis).1 La procédure d'enregistrement est réservé uniquement aux utilisateurs déjà inscrits dans les archives de la CFN avec des identifiants (code client et *email*)

2 (bis).2 L'enregistrement de nouveaux utilisateurs sara possible dans une phase suivante

3. Exigences d'enregistrement

3.1 Un seul enregistrement est admis pour chaque personne physique ou morale

3.2 L'enregistrement est réservé à personnes physiques majeurs (âgés de 18 ans) et à personnes morales régulièrement constituées et actives

3.3 L'enregistrement est gratuit et ne comporte aucune obligation d'achat de produits philatéliques et numismatiques de l'Etat de la Cité du Vatican en vente auprès de la CFN.

4. Modalité d'enregistrement

4.1 Pour effectuer l'enregistrement, l'utilisateur doit remplir le formulaire présent à l'adresse <https://anagrafica.cfn.va/>, en fournissant les données demandées. Les champs marqués par un astérisque rouge sont obligatoires.

4.2 Les documents joints au moment de l'enregistrement doivent être clairs, lisibles et en cours de validité. Dans le cas contraire, l'enregistrement sera refusé.

4.3 Une fois rempli le formulaire d'enregistrement, l'utilisateur doit compléter la phase vidéo de reconnaissance de façon correcte selon les indications suivantes.

4.4 Pour effectuer l'enregistrement l'utilisateur devra utiliser un dispositif (ordinateur ou smartphone) doté de webcam et effectuer l'enregistrement dans un endroit bien éclairé. Pour lancer la procédure vous devrez appuyer sur la touche « commence validation ». Après, en appuyant sur la touche “prends la photo”, la première photo sera prise (visage utilisateur et recto de la pièce d'identité) et, entretemps, la vidéo sera engagée. En cliquant une deuxième fois sur la touche “prend la photo”, la photo suivante sera prise (visage utilisateur et verso de la pièce d'identité) et la vidéo s'arrêtera. La vidéo a une durée maximale de 30 secondes. En absence de la deuxième photo l'utilisateur devra répéter la procédure.

On suggère à l'utilisateur de patienter au moins trois secondes après la première photo et donc appuyer sur la touche “prend la photo” une deuxième fois. Avant d'avoir appuyé sur la touche “transmets validation”, on suggère de bien vérifier la bonne qualité des images acquises et au cas où la photo n'est pas claire, utiliser la touche « reset photo » pour répéter la procédure.

4.5. La reconnaissance doit permettre une correspondance claire entre l'utilisateur et le document montré. Dans le cas contraire, la reconnaissance ne pourra pas être considéré valide et l'enregistrement sera refusé.

4.6 Le document d'identité joint au moment de l'enregistrement et celui utilisé au moment de la vidéo de reconnaissance doivent être les mêmes. L'utilisateur devra montrer le document de reconnaissance dans les deux côtés, recto et verso, en montrant le visage à travers la caméra préparée. Dans le cas contraire l'enregistrement sera refusé.

4.7 L'enregistrement vidéo fait en montrant le code fiscal au lieu du document d'identité ou une photocopie du document d'identité, à la place du document originel.

4.8 L'achèvement de l'enregistrement sera complété par email à l'adresse fournie au moment de l'enregistrement

5. Obligations de l'utilisateur

5.1 L'utilisateur garantit l'exhaustivité, la véracité et la conformité des informations fournies

5.2 L'utilisateur s'engage à communiquer rapidement toute modification des données demandées au moment de l'enregistrement, en communiquant ces modifications au Service d'Assistance Clients – CFN à l'adresse anagrafichecfn.economia@scv.va pour la langue italienne et cfn.registration@scv.va pour les autres langues.

5.3 Les identifiants d'accès, inclus le code client, sont personnels et ne peuvent pas être transmis à des tiers

6. Accès aux services de vente

6.1 Seulement les utilisateurs enregistrés peuvent accéder aux services de vente des produits philatéliques et numismatiques de l'État de la Cité du Vatican offerts par la CFN.

6.2 La CFN peut appliquer des conditions de vente spécifiques pour les collectionneurs ou pour les revendeurs, grossistes ou autres (toutefois régulièrement enregistrés) qui souhaitent acheter les produits de la CFN à des fins de revente ultérieure

6.3 La CFN peut suspendre ou désactiver la section d'enregistrement ou d'autres sections du site sans responsabilité envers l'utilisateur ou des tiers.

7. Vérifications et contrôles

7.1 La CFN peut effectuer des contrôles périodiques sur l'exhaustivité, la véracité et la conformité des informations fournies par les utilisateurs enregistrés, en demandant (si nécessaire) des documents supplémentaires.

7.2 Pendant les contrôles, la CFN peut suspendre temporairement l'accès aux services à l'utilisateur enregistré dont les informations sont en cours de vérification.

7.3 Le résultat négatif des contrôles entraîne la suppression de l'enregistrement de l'utilisateur, sans obligation préavis.

8. Suspension et annulation de l'enregistrement

8.1 La CFN peut, à sa seule discrétion et sans préavis, refuser, suspendre ou annuler l'inscription d'un utilisateur.

8.2 La CFN suspend ou supprime également un enregistrement, sans préavis, en cas de :

1. Communication d'informations fausses, incorrectes ou incomplètes ;
2. Défaut de mise à jour des informations fournies ;
3. Violation des présentes Conditions;
4. Comportements anormaux ou non conformes aux réglementations en vigueur ou aux politiques de la CFN liées à l'achat de produits vendus via le Site.

8.3 L'utilisateur peut à tout moment et pour quelque raison demander la suppression de l'enregistrement en communiquant ce choix au Service d'Assistance Clients – CFN à l'adresse anagrafichecfn.economia@scv.va pour la langue italienne et cfn.registration@scv.va pour les autres langues

8.4 La suspension et/ou la suppression de l'enregistrement entraîne la perte de l'accès aux services offerts par la CFN réservés aux utilisateurs enregistrés :

(i) en cas de suspension, la perte d'accès est temporaire (depuis le moment de la suspension, jusqu'au moment de la réactivation de l'enregistrement) ;

(ii) en cas de suppression, la perte de l'accès est définitive.

9. Modification des conditions générales

Les Conditions Générales d'enregistrement applicables sont celles en vigueur à la date de l'enregistrement. La CFN peut modifier les conditions générales d'inscription à tout moment. Les modifications et/ou nouvelles conditions seront en vigueur dès leur publication sur le Site. Les Utilisateurs sont invités à consulter régulièrement le Site pour vérifier les mises à jour.

10. Responsabilité et indemnisation

10.1 La CFN ne garantit pas la véracité des informations fournies par les utilisateurs enregistrés et n'est pas responsable des dommages directs et indirects résultant de l'utilisation d'une mauvaise utilisation de ces informations par les utilisateurs ;

10.2 L'utilisateur (personne physique majeure ou personne morale régulièrement constituée et active) assume la pleine et exclusive responsabilité pour tout dommage, éventuellement produit suite aux activités relatives à l'achat (et revente) de biens philatéliques et numismatiques, causé directement ou indirectement par l'utilisateur ou, dans le cas d'une personne morale, par son personnel à des tiers. En outre, il garantit et dégage la CFN et le Gouvernement de l'Etat de la Cité du Vatican de toute prétention qui pourrait lui être faite à cet égard par un tiers, résultant de ou en relation avec la violation des présentes Conditions ou de la loi applicable.

11. Protection des données personnelles

La collecte et le traitement des données fournies par l'utilisateur lors de l'enregistrement et de la reconnaissance sont régis par la législation vaticane en la matière (Règlement général sur la protection des données personnelles, Décret N. DCLVII du 30.04.2024).

12. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions sont régies par la législation en vigueur dans l'État de la Cité du Vatican. Le tribunal compétent exclusif pour tout litige sera celui de l'État de la Cité du Vatican.

13. Acceptation des conditions

En complétant le processus d'inscription, vous déclarez avoir lu, compris et accepté intégralement les présentes Conditions Générales d'Enregistrement.